https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-20-novembre-2019-relatif-lexperimentation-du-parcours-de-soins-pour-les-enfants-et-adolescents-atteints-dobesite-severe-obepedia/
Arrêté du 20 novembre 2019 relatif à l'expérimentation du parcours de soins pour les enfants et adolescents atteints d'obésité sévère (OBEPEDIA)
20/11/2019
L'arrêté du 20 novembre 2019 autorise pour une durée de quatre ans l'expérimentation pour le parcours de soins pour les enfants et et adolescents atteints d'obésité sévère et complexe OBEPEDIA.